

DOMAINE :	HABILITATION ELECTRIQUE
THÈME :	HABILITATION ELECTRIQUE B0 H0 H0V
OBJECTIFS	Etre habilité pour effectuer des travaux d'ordre non-électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens en zone de voisinage simple (Chargé d'affaires, personnel d'encadrement, conducteur d'engins, mécaniciens, etc.)
PROGRAMME INDICATIF	<p>A l'issue de la formation, le participant sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enoncer les risques d'accidents lors d'activité en zone de voisinage simples des installations électriques haute et basse tension, • Transposer les règles exposées dito dans le cadre de son activité, • Mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NF C18-510 lors de travaux non électrique sur les ouvrages électriques et adopter une conduite pertinente à tenir en cas d'accident d'origine électrique, • S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.
NIVEAU DE CONNAISSANCE PRÉALABLES REQUIS	
POPULATION CONCERNÉE	Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens en zone de voisinage simple (Chargé d'affaires, conducteur d'engins, mécanicien, maçon, etc.)
MÉTHODE PÉDAGOGIQUE	<p>Etude du support de cours remis à chaque stagiaire, Mise en œuvre de moyens audiovisuels INRS appropriés aux sujets traités, Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues, Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire, Contrôle des connaissances.</p>
MODALITÉS D'ÉVALUATIONS	

IDENTIFICATION DE L'ACTION DE FORMATION

